Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le

ID: 011-200035855-20200304-20200060-DE

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAIS Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<u>DOMAINE</u>: COMMANDE PUBLIQUE Séance du Conseil Communautaire du 26 février 2020 à 20 heures 30

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary

Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE: MARCHES PUBLICS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté

Présents: Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,

de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET : Adhésion groupement

groupement de commandes Ville de Castelnaudary / CCCLA pour les prestations de nettoyage des vitrages

de Ala
les Ar
de Do
des Ala
Je

Hélène BROUSSE, Michel BROUSSE, Eliane BRUNEL, Colette CABROL, Alain CARBON, Alain CARLES, Jean-Claude CASTILLO, Nicole CATHALA, Sabine CHABERT, Hubert CHARRIER, Gilbert COSTE, Etienne CRESPY, Francois DEMANGEOT, **PRADIER** D'AGRAIN. Armand DE Elisabeth ESCAFRE, Laurent FRAISSE. Dominique DUBLOIS, Alain GALINIER, Philippe GREFFIER, Camille GUAGNO, Philippe GUIRAUD, Jean-Luc HENNEBELLE. Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN. Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Roger OURLIAC, Charles PAULY, PUIG. PECH, Christophe PRADEL. Catherine Bernard Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Guy THOMAS, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de délégués en service est de 68

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du conseil en date du 19 février 2020

<u>Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants</u>: Nicole MARTIN par Jean-Luc HENNEBELLE, René MERIC par Laurent FRAISSE.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE:

Procurations: Omar AIT MOUH à Alain CARLES, Sarah ARKAM à Philippe GREFFIER, MERLIN. Jacqueline BESSET à Benoit DE KERIMEL à Hubert NAUDINAT. Sarah EL KAHAZ à Thierry Nicole CATHALA. DEMANGEOT, GIRAL à François Hélène à Elisabeth ESCAFRE, Anne HUMBLOT GUILHEM Evelyne Guy BONDOUY, Guy JULIA à Camille GUAGNO, Philippe SOL à Philippe GUIRAUD, André TAURINES à Denis BOUILLEUX, Eric THOMAS à

PAR PUBLICATION LE

Guy THOMAS.

<u>Excusés</u>: Blaise ALIBEU, Jean-Pierre BRIOL, Michel DARDIER, Bruno POMART, Jean-Pierre QUAGLIERI, Patricia RUIZ, Agnès SOULIER,

PAR DELEGATION LE

Jean-François VERONIN MASSET.

<u>Absents</u>: Jeanne ISSALYS, Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU, Danièle THOMAS, Michel VANDERCAMERE.

Signature

Secrétaire de séance : Catherine PUIG.

Envoyé en préfecture le 04/03/2020

Reçu en préfecture le 04/03/2020

Affiché le

ID: 011-200035855-20200304-20200060-DE

La Ville de CASTELNAUDARY et la Communauté des Communes Castelnaudary Lauragais Audois conscientes d'avoir des besoins similaires, se coordonnent au sein de groupements de commandes afin de monter des marchés ou accords cadre groupés permettant de rationaliser les frais de publicité et d'obtenir des tarifs optimisés.

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin d'adhérer au groupement de commandes créé par la Ville de CASTELNAUDARY afin de faire nettoyer les vitres de certains bâtiments difficilement accessibles en raison de leur hauteur.

Ce groupement de commande sera constitué, conformément aux articles L 2113-6 à L2113-8 du Code de la Commande Publique.

Monsieur le Président donne lecture du projet de convention qui définit la constitution et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes et qui désigne la Ville comme coordonnateur dudit groupement.

Monsieur le Président sollicite la désignation du représentant légal de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois au sein du groupement de commandes, l'approbation du projet de convention et l'autorisation de signer la convention de groupement de commande.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

ACCEPTE le principe de constitution d'un groupement de commandes pour les prestations de nettoyage des vitrages.

DESIGNE Monsieur Philippe GREFFIER comme représentant légal auprès du groupement de commandes.

APPROUVE le projet de convention du groupement de commandes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre. La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 26 février 2020

X X

Le Président.

Philippe GREFFIER